

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2011
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires, sise au 1322, boulevard Sacré-Cœur, à Saint-Félicien, ce 14^e jour de juin 2011, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Martine Langlais, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, MM. Jean-François Bélanger, Steeve Bussière, Claude Larouche, Jean-Marc Mailloux, Rémi Rousseau et Jean-Patrice Tremblay, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Tremblay, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absents : M^{mes} Jenny Boutin, Lina Lapointe et Marie-Eve Paré.
MM. Alain Leclerc et Bernard Potvin.

M^{me} Carole Dufour est absente pour le début de la séance.

1. **Mot de bienvenue**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Ouverture de la séance**

CC-5781-06-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

A D O P T É

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-5782-06-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- Nouvelle appellation du Service aux entreprises ;
- Motion de félicitations – Spectacle de chant – École Boisjoli/Des Deux-Lacs ;

- Motion de félicitations – Gala Méritas de la Cité étudiante ;
- Calendrier des règles de conservation ;
- Compressions budgétaires 2011-2012 – Paramètres de consultation ;
- Motion de félicitations – Spectacle de fin d’année de l’école Hélène-Laliberté ;
- Motion de félicitations – Spectacle Arts-études de l’école secondaire Des Chutes ;
- Motion de félicitations – Cours de la relève 2011 ;
- Motion de félicitations - Gala méritas du Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien.

A D O P T É

4. **Approbation du procès-verbal du 24 mai 2011**

CC-5783-06-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 24 mai 2011 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n’y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

M. Serge Bergeron répond aux questions.

M^{me} Carole Dufour prend place à la séance. Il est 19 h 40.

7. **Période de questions accordée au public**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue aux parents de l’école Maria-Goretti de La Doré et aux représentantes de la Municipalité.

Quelques parents viennent expliquer leur problématique concernant le transfert d’élèves de La Doré à Saint-Félicien étant donné le surplus d’élèves pour la classe de maternelle.

Quelques solutions sont mentionnées de la part des parents :

- Voir à la possibilité d’une entente de dépassement d’élèves dans le groupe;
- Aide stagiaire;
- Parents bénévoles;
- Formation de deux groupes de maternelle;
- Contribution volontaire;
- Groupe mixte avec la 1^{re} année;
- Inscription des enfants directement à la 1^{re} année.

Il y a le dépôt d'une liste de signatures des résidants de la Municipalité contre le transfert des élèves de maternelle.

Les représentantes de la Municipalité expliquent les efforts de revitalisation de La Doré pour accueillir de nouvelles familles et l'effet négatif que les enfants soient transférés dans une école d'une autre municipalité.

MM. Rémi Rousseau et Serge Bergeron donnent certaines explications sur le déroulement du dossier.

Une réponse écrite sera expédiée à la direction de l'école et aux membres du conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti.

8. **Ressources éducatives jeunes**

Aucun sujet n'a été discuté.

9. **Ressources éducatives adultes et de la F.P**

9.1 **Convention en formation professionnelle « Sciage – DEP 5088 » avec la Scierie Nabakatuk de la société Mishtuk**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets devra recevoir l'autorisation du MELS pour dispenser le programme d'études de formation professionnelle Sciage – DEP 5088 ;

ATTENDU que le cours dispensé par la commission scolaire via son Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini est offert sous la forme d'alternance travail-études (centre-industrie) pour une durée maximale de 900 heures, soit du 4 juillet 2011 au 30 juin 2012 ;

ATTENDU que la commission doit louer une usine de sciage et ses équipements afin de développer les compétences pratiques des élèves inscrits dans le programme de sciage ;

ATTENDU qu'en fonction des orientations du plan de réussite du CFP Dolbeau-Mistassini, il faut augmenter notre partenariat avec les entreprises et favoriser le développement des compétences en tenant compte de la réalité du marché du travail ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente à intervenir avec la Scierie Nabakatuk de la société Mishtuk pour le cours de « Sciage – DEP 5088 » ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

9.2 Convention en formation professionnelle « Sciage – DEP 5088 » avec la Commission scolaire Crie

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets devra recevoir l'autorisation du MELS pour dispenser le programme d'études de formation professionnelle Sciage – DEP 5088 ;

ATTENDU que le cours dispensé par la commission scolaire via son Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini est offert sous la forme d'alternance travail-études (centre-industrie) pour une durée maximale de 900 heures, soit du 4 juillet 2011 au 30 juin 2012 ;

ATTENDU l'entente à intervenir avec la Commission scolaire Crie ;

En conséquence,

CC-5785-06-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente à intervenir avec la Commission scolaire Crie pour le cours de « Sciage – DEP 5088 » ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

9.3 Nouvelle appellation du Service aux entreprises

ATTENDU que le Service aux entreprises, se référant à la 4e orientation de la Planification stratégique 2007-2012 de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, doit actualiser son image ;

ATTENDU que le produit vedette du Service aux entreprises est la « formation » et que cette dernière n'est pas identifiée par cette appellation ;

ATTENDU que la mission du Service aux entreprises est de devenir la référence en matière de formation de la main-d'œuvre en entreprise ;

ATTENDU que notre Service aux entreprises est souvent confondu avec les services aux entreprises qu'offrent les institutions financières, le CLD, le SADC et le Cégep de Saint-Félicien ;

ATTENDU que les membres de la Table du Service aux entreprises appuient cette recommandation ;

En conséquence,

CC-5786-06-11

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE le Service aux entreprises soit nommé : « *Service de formation aux entreprises* ».

A D O P T É

10. Ressources humaines

10.1 Engagement – Conseillère ou conseiller d'orientation

ATTENDU l'ouverture du poste de conseillère ou conseiller d'orientation, 35 heures par semaine, à la Polyvalente de Normandin (70 %) et Secondaire Des Chutes (30 %);

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de madame Doris Boily et monsieur Jean-Patrice Tremblay, commissaires, madame Doris Girard, directrice des Services éducatifs, monsieur Dany Dufour, directeur de l'école secondaire Des Chutes et madame Johanne Bouchard, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-5787-06-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

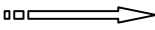
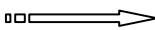
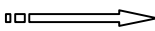
M^{me} Flavie Tremblay, conseillère d'orientation, 35 heures par semaine, à la Polyvalente de Normandin (70 %) et l'école secondaire Des Chutes (30 %), dont l'entrée en fonction se fera dès que possible.

A D O P T É

10.2 Amendement – Mouvements de personnel – Plan d'effectifs du personnel de soutien

ATTENDU la résolution CC-5748-05-11 acceptant les mouvements de personnel suite à l'acceptation du Plan d'effectifs du personnel de soutien 2011-2012;

ATTENDU que des corrections sont nécessaires à ces mouvements de personnel telles que décrites ici-bas :

NOM	CLASSE D'EMPLOI	N ^{bre} HRES	DÉBUT	LIEU D'AFFECTION
Deschênes, Julie	Technicienne en documentation	17,5	1 ^{er} juillet 2011	Services éducatifs, Centre administratif de Roberval
 Modification : Lieu d'affectation				Services éducatifs, Centre de formation professionnelle de Roberval – Saint-Félicien (secteur administration)
Perron, Martine	Secrétaire d'école	35	1 ^{er} juillet 2011	École Bon-Pasteur
 Modification : N ^{bre} d'heures		30		
Dumais, Stéphanie	Secrétaire d'école	35	1 ^{er} juillet 2011	École Maria-Goretti
 Modification : N ^{bre} d'heures		26		

CC-5788-06-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la résolution CC-5748-05-11 soit amendée à l'effet que les corrections ci-haut énumérées soient inscrites à ladite résolution :

NOM	CLASSE D'EMPLOI	N ^{bre} HRES	DÉBUT	LIEU D'AFFECTION
Deschênes, Julie	Technicienne en documentation	17,5	1 ^{er} juillet 2011	Services éducatifs, Centre de formation professionnelle de Roberval – Saint-Félicien (secteur administration)

NOM	CLASSE D'EMPLOI	N ^{bre} HRES	DÉBUT	LIEU D'AFFECTATION
Perron, Martine	Secrétaire d'école	30	1 ^{er} juillet 2011	École Bon-Pasteur
Dumais, Stéphanie	Secrétaire d'école	26	1 ^{er} juillet 2011	École Maria-Goretti

ADOPTÉ

11. Ressources financières

11.1 Tarifification des frais de kilométrage au 1^{er} juillet 2011

ATTENDU les variations du prix de l'essence au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des derniers mois ;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire compenser cette variation de la tarification actuelle ;

ATTENDU que l'article 2 de la directive « Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations » stipule que les taux de déplacements seront révisés, s'il y a lieu, par le conseil des commissaires, de façon trimestrielle, au cours de l'année selon une planification préparée par le Service des ressources financières ;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la directive « Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations » soit révisée à compter du 1er juillet 2011 selon la tarification suivante :

Tarifification : de 0,46 \$ du kilomètre
de 0,55 \$ du kilomètre (routes non asphaltées).

ADOPTÉ

12. Ressources matérielles

12.1 Renouvellement du contrat de service pour le transport de marchandises (courier, papier, autres)

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé par appel d'offres public pour le contrat de service pour le transport de marchandises (courier, papier, autres);

ATTENDU que l'augmentation du contrat de service pour le transport de marchandises (courier, papier, autres) respecte l'orientation donnée par le comité de vérification ;

Attendu l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles, à savoir :

Transport de marchandises	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total (plus les taxes applicables)
Roger Duchesne	68 083,20 \$	68 083,20 \$	68 083,20 \$	204 249,60 \$

Bernard Dubé	101 538,00 \$	104 400,00 \$	107 988,00 \$	313 926,00 \$
Le Tournant 3F inc.	114 999,30 \$	117 299,52 \$	120 344,16 \$	352 642,98 \$

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de service pour le transport de marchandises (courrier, papier, autres) de ses établissements concernés sur son territoire, au plus bas soumissionnaire conforme soit Roger Duchesne, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, au montant de 204 249,60 \$, plus les taxes applicables.

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

CC-5790-06-11

12.2 Achat regroupé de papier 2011-2012

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour l'achat regroupé de papier pour l'année scolaire 2011-2012 pour tous les établissements de la commission scolaire ;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le Service des ressources matérielles, à savoir :

- Librairie Centrale ltée, Dolbeau-Mistassini 98 972,11 \$, plus les taxes applicables
- Mégaburo Inc., Alma 100 014,56 \$, plus les taxes applicables

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Librairie Centrale ltée, la commande d'achat regroupé de papier pour l'année scolaire 2011-2012 au montant de 98 972,11 \$, plus les taxes applicables.

A D O P T É

CC-5791-06-11

12.3 Travaux d'aménagement du parc-école de la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux d'aménagement du parc-école de la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le Service des ressources matérielles :

- Terrassement Clément Dumais inc. de Dolbeau-Mistassini 48 000,00 \$, plus les taxes applicables ;
- Excavation D.G. inc. de Dolbeau-Mistassini : 55 597,00 \$, plus les taxes applicables ;

- Design Paysage inc. de Roberval : 67 200,00 \$, plus les taxes applicables ;
- Terrassement Belleau inc. de Sainte-Monique : 76 340,00 \$, plus les taxes applicables ;
- Gravier R.S.L. inc. de Roberval : 89 500,00 \$, plus les taxes applicables ;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,
il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement:

CC-5792-06-11

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux d'aménagement du parc-école de la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini au plus bas soumissionnaire conforme, soit Terrassement Clément Dumais inc. de Dolbeau-Mistassini, au montant de 48 000,00 \$, plus les taxes applicables ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.4 Renouvellement du contrat d'entretien ménager – Cité étudiante et le CFP de Roberval – Saint-Félicien (secteur mécanique) de Roberval

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé par appel d'offres public pour le contrat d'entretien ménager de la Cité Étudiante et le CFP de Roberval – Saint-Félicien (secteur mécanique) de Roberval ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles, à savoir :

École Cité étudiante – CFP Roberval	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total (plus les taxes applicables)
Philippe Ouellet & Fils de Roberval	213 088,23 \$	214 047,13 \$	215 006,03 \$	642 141,39 \$
Gaétan Boudreault de Dolbeau-Mistassini	240 000,00 \$	240 000,00 \$	240 000,00 \$	720 000,00 \$
Service d'entretien Empro inc. de Québec	244 900,00 \$	251 020,00 \$	257 290,00 \$	753 210,00 \$
Paysages Boréals de Dolbeau-Mistassini	254 000,00 \$	259 080,00 \$	264 261,00 \$	777 341,00 \$
Coopérative de travail Maintenance DEL de Chicoutimi	258 843,50 \$	262 013,50 \$	265 182,50 \$	786 039,50 \$
Conciergerie Daniel Blanchette de Saint-François-de-Sales	266 000,00 \$	266 000,00 \$	266 000,00 \$	798 000,00 \$
Chaîne de travail adapté CTA inc. d'Alma	319 380,00 \$	319 380,00 \$	325 800,00 \$	964 560,00 \$

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

CC-5793-06-11

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat d'entretien ménager de la Cité étudiante et le CFP de Roberval – Saint-Félicien (secteur mécanique) de Roberval au plus bas soumissionnaire conforme soit Philippe Ouellet & Fils de Roberval pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, au montant de 642 141,39 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.5 Renouvellement du contrat d'entretien ménager – Polyvalente des Quatre-Vents

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé par appel d'offres public pour le contrat d'entretien ménager de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles, à savoir :

Polyvalente des Quatre-Vents	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total (plus les taxes applicables)
Service d'entretien Empro inc. de Québec	214 290,00 \$	219 650,00 \$	225 140,00 \$	659 080,00 \$
Coopérative de travail Maintenance DEL de Chicoutimi	219 417,00 \$	223 014,00 \$	226 611,00 \$	669 042,00 \$
Paysages Boréals de Dolbeau-Mistassini	219 500,00 \$	223 890,00 \$	228 367,80 \$	671 757,80 \$
Chaîne de travail adapté CTA inc. d'Alma	226 980,00 \$	226 980,00 \$	231 480,00 \$	685 440,00 \$
Entretien Dany Girard	Non conforme			

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat d'entretien ménager de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien au plus bas soumissionnaire conforme soit Service d'entretien Empro inc. de Québec pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, au montant de 659 080,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.6 Renouvellement du contrat d'entretien ménager – Établissement Chanoine-Simard

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé par appel d'offres public pour le contrat d'entretien ménager de l'établissement Chanoine-Simard de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles, à savoir :

Établissement Chanoine-Simard de Dolbeau-Mistassini	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total (plus les taxes applicables)
Paysages Boréals de Dolbeau-Mistassini	93 500,00 \$	95 370,00 \$	97 277,40 \$	286 147,40 \$
Gaétan Boudreault de Dolbeau-Mistassini	98 000,00 \$	99 000,00 \$	100 000,00 \$	297 000,00 \$
Service d'entretien Empro inc. de Québec	107 690,00 \$	110 380,00 \$	113 140,00 \$	331 210,00 \$

Coopérative de travail Maintenance DEL de Chicoutimi	114 358,00 \$	116 233,00 \$	118 108,00 \$	348 699,00 \$
Chaîne de travail adapté CTA inc. d'Alma	116 400,00 \$	116 400,00 \$	118 728,00 \$	351 528,00 \$

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

CC-5795-06-11 En conséquence,
il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat d'entretien ménager de l'établissement Chanoine-Simard de Dolbeau-Mistassini au plus bas soumissionnaire conforme soit Paysages Boréals de Dolbeau-Mistassini pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, au montant de 286 147,40 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.7 Renouvellement du contrat d'entretien ménager – École Benoît-Duhamel

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé par appel d'offres public pour le contrat d'entretien ménager de l'école Benoît-Duhamel de Roberval ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles, à savoir :

Ecole Benoît-Duhamel de Roberval	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total (plus les taxes applicables)
Coopérative de travail Maintenance DEL de Chicoutimi	70 340,00 \$	71 494,00 \$	72 649,00 \$	214 484,00 \$
Philippe Ouellet & Fils Ltée de Roberval	72 834,00 \$	73 201,29 \$	73 957,79 \$	219 993,08 \$
Conciergerie Daniel Blanchette de Saint-François-de-Sales	88 000,00 \$	88 000,00 \$	88 000,00 \$	264 000,00 \$
Chaîne de travail adapté CTA inc. d'Alma	97 500,00 \$	97 500,00 \$	99 480,00 \$	294 480,00 \$

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

CC-5796-06-11 En conséquence,
il est PROPOSÉ par M^{me} Martine Langlais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat d'entretien ménager de l'école Benoît-Duhamel de Roberval au plus bas soumissionnaire conforme soit Coopérative de travail maintenance DEL de Chicoutimi, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, au montant de 214 484,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.8 **Renouvellement du contrat d'entretien ménager – Édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé par appel d'offres public pour le contrat d'entretien ménager de l'édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante de Roberval ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles, à savoir :

Édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante de Roberval	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total (plus les taxes applicables)
Conciergerie Daniel Blanchette de Saint-François-de-Sales	9 700,00 \$	9 700,00 \$	9 700,00 \$	29 100,00 \$
Coopérative de travail Maintenance DEL de Chicoutimi	13 687,00 \$	13 892,00 \$	14 098,00 \$	41 677,00 \$

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat d'entretien ménager de l'édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante de Roberval au plus bas soumissionnaire conforme soit Conciergerie Daniel Blanchette de Saint-François-de-Sales, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, au montant de 29 100,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13. **Ressources informatiques et transport scolaire**

Aucun sujet n'a été discuté.

14. **Direction générale et secrétariat général**

14.1 **Assurance-étudiants 2011-2012 et 2012-2013**

ATTENDU l'appel d'offres publié dans deux journaux du territoire ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 1^{er} juin 2011, à 11 h, et l'analyse de celles-ci :

	Compagnies	2011-2012	2012-2013
1)	La Survivance Mutuelle d'assurance-vie	1,17 \$	1,17 \$
2)	L'industrielle Alliance	1,49 \$	1,49 \$

ATTENDU la conformité des deux soumissions reçues :

En conséquence,

CC-5797-06-11

CC-5798-06-11

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

Que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour l'assurance-étudiants à La Survivance Mutuelle d'assurance-vie, représentée par madame Lise Lalancette, conseillère en sécurité financière - Assurance et rentes collectives, pour un montant de 1,17 \$ plus les taxes applicables, et ce, pour la période de la rentrée des classes de l'année scolaire 2011-2012 jusqu'à la rentrée des classes de l'année scolaire 2012-2013 et pour un montant de 1,17 \$ plus les taxes applicables, et ce, pour la période de la rentrée des classes de l'année scolaire 2012-2013 jusqu'à la rentrée des classes de l'année scolaire 2013-2014.

Que M. Mario Lavoie, directeur du Service du secrétariat général et des communications soit autorisé à signer tous les documents concernant ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

14.2 Assurances générales et équipements forestiers 2011-2012

ATTENDU que le regroupement de dix-sept commissions scolaires avait mandaté la Commission scolaire de la Capitale à négocier de gré à gré avec le courtier actuel, BFL Canada, pour le renouvellement des assurances générales et équipements forestiers 2011-2012 ;

ATTENDU l'analyse de l'offre de BFL Canada par la firme Guy Turcot et Associés Inc ;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour ses assurances en responsabilité civile, diverses couvertures générales et ses équipements forestiers pour l'année scolaire 2011-2012 auprès de BFL Canada, courtier d'assurances, pour un montant de 40 328 \$, plus les taxes applicables.

Que les équipements forestiers loués durant l'année scolaire soient assurés auprès de BFL Canada pour un montant de 0,17 \$ par 100 \$ d'évaluation (valeurs assurables déterminées par les locateurs), plus les taxes applicables.

Que monsieur Mario Lavoie, directeur du Service du secrétariat général et des communications, soit autorisé à signer tous les documents concernant ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

14.3 Nomination à la direction adjointe du Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini

ATTENDU la politique de gestion locale de la commission scolaire concernant le personnel cadre de l'ACSQ, section Louis-Hémon;

ATTENDU l'appel de candidatures lancé du 10 mai au 16 mai 2011 (Concours no DG-1011-06);

ATTENDU les candidatures reçues;

ATTENDU les travaux du comité de sélection formé de Mme Dorys Boily et M. Rémi Rousseau, commissaires, M. Berthier Guay, directeur du Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini, M. Michel Tremblay, représentant de l'ACSQ, M. François Jeanrie, directeur du Service des ressources humaines et M. Serge Bergeron, directeur général;

ATTENDU la recommandation unanime des membres du comité de sélection;

En conséquence,

CC-5800-06-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne la candidature de M. Nick St-Pierre au poste de direction adjointe du Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2011, sous réserve de la réussite de la période probatoire;

QUE la meilleure des chances accompagne M. Nick St-Pierre dans ses nouvelles fonctions.

A D O P T É

14.4 **Motion de félicitations – Gala Forces AVENIR**

CC-5801-06-11

Il est PROPOSÉ par M. Rémi Rousseau et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise à tous les finalistes de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets mis en nomination lors de la première édition régionale du gala Forces AVENIR qui s'est tenu le dimanche 5 juin 2011, au Théâtre Palace d'Arvida.

Les finalistes sont :

Dans la catégorie Avenir personnel engagé :

M^{me} Chantale Potvin, une enseignante de la Cité étudiante engagée à intéresser les jeunes au français en valorisant l'engagement et les gens du milieu ;

Dans la catégorie Avenir élève persévérant :

M. Keven Vallée, un étudiant de la Polyvalente de Normandin engagé sur la voie du succès grâce à sa détermination sans faille;

Dans la catégorie Avenir élève engagé :

M. Pier-Alexandre Lacasse, un étudiant de la Polyvalente de Normandin engagé à faire de son école un milieu de vie attrayant;

Dans la catégorie Avenir projet engagé :

M. Étienne Coulombe, un étudiant de la Polyvalente de Normandin engagé à faire du volleyball une fierté pour son école;

M. Marc-Antoine Lambert, un étudiant de la Polyvalente Jean-Dolbeau engagé à faire tomber les préjugés souvent véhiculés à propos des adolescents;

M. Pierre-André Lebeuf, un étudiant de la Polyvalente Jean-Dolbeau/Le Tournant engagé à surmonter ses difficultés d'apprentissage avec ténacité et bonne humeur.

BRAVO à tous ces finalistes!

A D O P T É

14.5 **Motion de félicitations – Spectacle de chant – École Boisjoli/Des Deux-Lacs**

CC-5802-06-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise à la direction d'école, aux enseignants ainsi qu'à tous les élèves des écoles Boisjoli et des Deux-Lacs pour leur participation au Spectacle de chant qui s'est tenu le vendredi 3 juin 2011, à l'église Lac-Bouchette.

Un merci tout spécial également pour la collaboration du concierge qui fut d'une aide très appréciée.

Ce spectacle de fin d'année aura permis d'amasser des fonds destinés au parc-école de Boisjoli.

A D O P T É

14.6 **Motion de félicitations – Gala Méritas de la Cité étudiante**

CC-5803-06-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient adressées à tous les nominés ainsi qu'à tous les organisateurs de la Cité étudiante pour le succès remporté lors du Gala méritas 2011 qui s'est tenu dans les murs de la Cité étudiante de Roberval, le 25 mai dernier.

BRAVO également à la cuisinière de la Cité étudiante, madame Andréanne Ouellette-Colpron, et à toute son équipe, pour le magnifique banquet préparé pour cette occasion.

A D O P T É

14.7 **Calendrier des règles de conservation**

ATTENDU que l'article 7 de la Loi sur les archives stipule :

« *Tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation qui détermine les périodes d'utilisation et les supports de conservation de ses documents actifs et semi-actifs et qui indique quels documents inactifs sont conservés de manière permanente et lesquels sont éliminés.* »

ATTENDU que l'article 8 de la Loi sur les archives stipule :

« *Un organisme public visé aux paragraphes 1° ou 3° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales son calendrier de conservation et chacune de ses modifications.* »

En conséquence,

CC-5804-06-11

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise monsieur Mario Lavoie, secrétaire général, à signer le calendrier de conservation et à le soumettre à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

A D O P T É

14.8 **Compressions budgétaires 2011-2012 – Paramètres de consultation**

ATTENDU la transmission tardive des paramètres de consultation 2011-2012, comprenant des coupures de plus de 110 M \$ pour le réseau scolaire public ;

ATTENDU que lors du discours inaugural du 17 mars dernier, le ministre des Finances confirmait que tous les coûts de système seraient financés et annonçait que des mesures additionnelles, implantation de l'anglais intensif et un investissement important pour les tableaux blancs interactifs, et que rien ne laissait présager des coupures de plus de 110 M \$;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets avait déposé ses plans d'effectifs pour le personnel syndiqué, selon les délais prévus aux diverses conventions collectives ;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a déposé son plan de réduction des dépenses dans le cadre de la loi 100 et s'est engagée à le respecter ;

ATTENDU que la lourdeur de la bureaucratie est en constante augmentation : demande de redditions de comptes pour des allocations remises à la pièce, demandes de renseignements et de contrôles administratifs dans des délais très courts, ajout de plans d'action, de réforme comptable ;

ATTENDU le caractère inéquitable de la formule « effort général pour l'équilibre budgétaire » ciblant le secteur de la formation professionnelle, une deuxième fois après la réduction des taux théoriques d'abandon ;

ATTENDU que cette réduction des taux d'abandon touche directement les services directs aux élèves ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

Que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets appuie le mémoire déposé par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires concernant le projet de règles budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012 pour le fonctionnement des commissions scolaires ainsi que le projet d'amendement des règles budgétaires 2009-2010 à 2011-2012 pour les investissements et le projet d'amendement des règles budgétaires 2007-2008 à 2011-2012 sur le transport scolaire ainsi que des ressources mises à leur disposition ;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée à M. Jean Charest, Premier Ministre, Madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Denis Trottier, député de Roberval et à Madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

A D O P T É

14.9 **Motion de félicitations – Spectacle de fin d'année de l'école Hélène-Laliberté**

CC-5806-06-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit adressée à tous les organisateurs et aux élèves de l'école Hélène-Laliberté pour leur spectacle de fin d'année qui s'est tenu le 8 juin 2011, à la salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins Maria-Chapdelaine .

A D O P T É

14.10 **Motion de félicitations – Spectacle Arts-études de l'école secondaire Des Chutes**

CC-5807-06-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit adressée à M^{me} Patricia Gauthier, à M. François Pelchat et à tous les élèves de 2^e secondaire en arts de la scène qui ont participé à la comédie musicale « Méo et Julie » présentée à la salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins Maria-Chapdelaine, les 28 et 29 mai 2011.

A D O P T É

14.11 **Motion de félicitations – Course de la relève 2011**

CC-5808-06-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit adressée aux organisateurs et aux participants pour la 9^e édition de la Course de la relève qui a eu lieu le 7 juin 2011, à Dolbeau-Mistassini.

A D O P T É

14.12 **Motion de félicitations - Gala méritas du Centre de formation professionnelle de Roberval-Saint-Félicien**

CC-5809-06-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit adressée aux membres du comité organisateur ainsi qu'aux vingt élèves, lauréates et lauréats des programmes de formation professionnelle, qui ont été récompensés et honorés de par la progression de leurs résultats scolaires, leur attitude positive, leur autonomie, leur assiduité et la qualité de leurs travaux, lors du Gala méritas 2010-2011 *Les coups de cœur du CFP de Roberval-Saint-Félicien* qui s'est tenu le 9 juin 2011, à la Cité étudiante de Roberval.

A D O P T É

15. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général, pour le mois de juin 2011, fait partie intégrante du bulletin mensuel de la direction générale, La P'tite ardoise, édition du 3 juin 2011.

16. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président, pour le mois de mai 2011, sera déposé ultérieurement.

17. **Rapport des commissaires-parents**

Il n'y a rien à signaler.

18. **Rapport des comités officiels**

Comité de vérification

Il n'y a rien à signaler.

19. **Revue de presse**

La Revue de presse, pour la période s'échelonnant du 15 mai au 21 mai 2011 (Vol. 2 n° 47), du 22 mai au 28 mai 2011 (Vol. 2 n° 48), du 29 mai au 4 juin 2011 (Vol.2 n° 49) et du 5 juin au 11 juin 2011 (Vol. 2 n° 50) est déposée en format électronique pour les commissaires.

20. **Période de questions accordée aux commissaires**

M^{me} Carole Dufour demande des renseignements sur le Golf 2011.

Il y a des discussions sur le déroulement de cette activité. Une rencontre sera à prévoir dans les prochaines semaines.

21. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 28 juin 2011, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Saint-Félicien.

22. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 21 h.

CC-5810-06-11

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)